

4. POLITIQUE DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES

4.1 Commerces et services de proximité

4.1.1 Offre communale

VILLAGE

Dans le village de Confignon, les commerces et services de proximité sont principalement concentrés sur la place de l'Eglise autour du distributeur de détail alimentaire Coop (services spécialisés, marché, bars, restaurant, auberge). Avec les équipements publics situés à proximité immédiate (école, crèche, salle communale), la place de l'Eglise constitue ainsi le **centre fonctionnel de la vie communale**. Dans l'avenir, le maintien d'un centre commerçant dans le village dépendra fortement de la présence d'un commerce alimentaire et donc d'un espace agréable, accessible et animé.

Un certain nombre de services est également regroupé sur le chemin de Vuillonex en amont du carrefour du chemin de Pontverre, avec le bureau de poste comme principal pôle d'attraction.

OBJECTIF

Assurer les conditions-cadre pour le maintien de l'offre de services et de commerces de proximité sur la place de l'Eglise.

Principes de mise en œuvre (fiche de mesure 5) :

- > **Garantir les qualités spatiales des espaces publics, la sécurité des accès et les possibilités de stationnement nécessaires.**
- > **Maintenir un contact direct avec les responsables des commerces et services.**
- > **Favoriser l'animation du secteur par une offre de services complémentaires, ainsi que par l'animation culturelle et sociale.**

CRESSY

Actuellement, aucune offre de services n'existe à Cressy, à l'exception de l'épicerie associative de la Traille (Onex). Selon le PLQ, des locaux commerciaux ont été prévus au rez des bâtiments dans la partie centrale du PLQ. Toutefois, cette possibilité a été utilisée seulement dans le cadre du bâtiment de la coopérative Coprolo-Central (**arcade** d'environ 220 m² pour une boulangerie et/ou un tea-room). L'aménagement de cette arcade a été demandé par le groupe de suivi du PLQ. Un éventuel déficit est assuré par un "panier commun" qui a été notifié dans les contrats avec les différents propriétaires du PLQ.

La dernière opportunité pour une **extension significative de l'offre commerciale** se trouve sur le terrain à l'Est du groupe scolaire qui a été attribué en droit de superficie à la commune de Confignon. Selon le groupe de suivi du PLQ, le rez de ce bâtiment devrait accueillir des commerces de proximité, malgré de premiers contacts infructueux avec les grands distributeurs alimentaires.

En effet, la comparaison des bassins de population autour des commerces alimentaires environnants met en évidence une population future de 6'300 habitants dans un rayon de 500m du centre de Cressy, contre seulement 2'500 pour la Coop de Confignon et 5'200 pour celle de Bernex. La **viabilité économique** d'une offre élargie de commerces de détail à Cressy devrait ainsi être assurée malgré la situation à l'écart des grandes voies de circulation (absence de clientèle de passage).

OBJECTIF

Promouvoir l'implantation d'une offre en commerces de proximité suffisante et adaptée à la taille du quartier de Cressy.

Principes de mise en œuvre (fiche de mesure 3) :

- > *Approcher les responsables régionaux des principaux distributeurs alimentaires.*
- > *Evaluer les possibilités de soutien ou de subventions publiques*
- > *Réserver les surfaces nécessaires dans le bâtiment à l'Est du groupe scolaire.*
- > *Développer un environnement favorable à l'implantation d'un distributeur de détail (services complémentaires, marché, espaces publics, accessibilité, animation).*
- > *Tenir compte des intérêts de l'association de l'épicerie de la Traille.*

4.1.2 Offre régionale

A proximité de la commune, ce sont notamment les centres commerçants de Bernex et d'Onex qui offrent une palette complémentaire en termes de services et de commerces. En dehors de la Ville de Genève, les grands **centres commerciaux** les plus proches sont situés au Petit-Lancy (Communes-Réunies), à la Praille et à Balexert.

Compte tenu de l'évolution rapide et de la forte concurrence sur le marché du commerce de détail, le maintien de l'offre actuelle dans le village et le développement d'une offre adaptée à Cressy demandent une attention particulière en ce qui concerne les développements commerciaux dans la partie Ouest de l'agglomération genevoise, en particulier dans le cadre du **PAC Bernex-Est**.

En effet, ce périmètre correspond à une série de critères mentionnés par le plan directeur cantonal au sujet de l'implantation de nouveaux centres commerciaux (PDCa, fiche 2.10) : accessibilité routière, visibilité, disponibilité de terrains, projet de tram, etc. Toutefois, la limitation de la concurrence avec les commerces à l'échelle locale et le principe d'une politique d'accueil plutôt restrictive figurent également comme critères.

Par ailleurs, un grand distributeur alimentaire avait déjà manifesté son intérêt pour les terrains à la **Croisée de Confignon** sis sur la commune de Bernex, mais pour l'instant sans aboutir à un projet concret. De même, des demandes ont été faites pour l'implantation d'un centre commercial à **Plan-les-Ouates**.

Pour ne pas mettre en danger l'offre commerciale dans les villages de Confignon et Bernex, l'implantation d'un centre commercial (avec un grand distributeur alimentaire) dans le cadre du développement de Bernex-Est doit être proscrite. Une disposition dans le même sens a également été inscrite dans le plan directeur de Bernex.

OBJECTIF

Interdire l'implantation d'un grand commerce alimentaire dans le PAC Bernex-Est.

Principes de mise en œuvre (fiche de mesure 2) :

- > *Relayer cette demande à tous les stades de la procédure de planification : cahier des charges de l'étude de programmation, règlement des plans directeurs de quartier (PDQ) et plan localisé de quartier (PLQ), etc.*

4.2 Equipements scolaires, de petite enfance et parascolaires

4.2.1 Ecoles primaires

Les capacités maximales de **l'école Jollien** (chemin de Tréchaumont) sont atteintes. Quatre classes ont été aménagées dans des pavillons provisoires en 2002 et deux classes supplémentaires dès la rentrée 2004 pour répondre à l'augmentation des effectifs jusqu'en 2006. Un **projet d'extension** est en cours (prévu pour 2006), offrant quatre classes supplémentaires et un restaurant scolaire intégré à l'école pour éviter les déplacements des élèves (actuellement localisé dans une des salles communales).

La réalisation de la **nouvelle école intercommunale de Cressy** permettra de remplacer les pavillons provisoires en 2006. En même temps, le trafic de dépôt à l'école Jollien devrait fortement diminuer (cf. **chapitre 6.5.2**).

4.2.2 Ecoles secondaires

Le **cycle d'orientation de Vuillonex** est situé le long de la route de Bernex. Sa situation entre le village et la Croisée de Confignon, à la limite du PAC de Bernex-Est pourrait être valorisée en termes d'espaces publics et de liaisons piétonnes (cf. **chapitre 7.1.1**).

4.2.3 Activités parascolaires

L'association du restaurant scolaire de l'école de Confignon (ARESC) organise, avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) une prise en charge et un service de repas pour les enfants de l'école primaire de Confignon. En moyenne, environ 70 enfants bénéficient d'un repas

chaque jour ouvrable et environ 15 enfants participent aux activités parascolaires proposées entre 16 et 18 heures.

4.2.4 Petite enfance

La crèche actuelle est située à côté de la **salle communale** (45 places). L'offre communale en places est confortable et permet même de mettre à disposition des places pour la commune de Bernex. De plus, la transformation de l'ancienne école en crèche permettra de créer environ 15 places supplémentaires pour répondre aux besoins futurs. Un projet de nouvelle crèche est en cours à **Bernex**.

Dans l'immédiat, aucune crèche n'est envisagée dans le quartier de **Cressy**. Compte tenu du nombre important de jeunes familles attendues, une réflexion à l'échelle intercommunale semble nécessaire. La commune d'Onex a signalé son intérêt pour une collaboration dans ce domaine.

OBJECTIF

Observer l'évolution de la demande en places de crèche et le cas échéant adapter l'offre.

Principes de mise en œuvre (fiche de mesure 3) :

- > **Etablir une prévision quantitative localisée de la demande future par quartier, en collaboration avec les communes de Bernex et Onex.**
- > **Réserver la possibilité de réaliser une nouvelle crèche dans le bâtiment à l'Est du groupe scolaire à Cressy.**

4.2.5 Autres institutions

L'école privée "Rudolf Steiner" et le foyer ASTURAL "Arc-en-Ciel" (externat pédago-thérapeutique pour la petite enfance) sont situés sur la route de Soral. Malgré leur proximité du village, ils se trouvent aujourd'hui relativement isolés par la pénétrante de verdure (zone agricole) et les routes de Chancy et de Soral. Le projet de la zone de loisirs à la Croisée de Confignon devra permettre d'améliorer l'intégration spatiale de ces établissements (cf. **chapitre 7.1.2**).

4.3 Equipements sportifs

4.3.1 Equipements communaux

La commune dispose actuellement des équipements sportifs suivants :

- **Stade de football public** à côté de l'école Jollien : le terrain ne correspond pas aux normes et n'offre pas de vestiaires, c'est pourquoi il ne représente pas une solution pour le club Bernex-Confignon qui a besoin de nouveaux terrains pour faire face à la constante augmentation des effectifs et à la saturation des capacités du stade au Signal.
- **Tennis-Club**, situé au chemin de Chaumont : club privé, mais terrain et bâtiment mis à disposition et entretenus par la commune ; la couverture hivernale des courts ou un éclairage nocturne ne sont pas possibles en raison d'une convention de 1993 avec les habitants riverains, ce qui rend difficile la fidélisation des membres qui souhaitent s'entraîner toute l'année.

Trois courts de tennis publics à côté de l'école Jollien : un court est actuellement occupé par les pavillons provisoires de l'école (jusqu'en 2007). La

commune envisage de confier la gestion de ces courts au Tennis-Club. Des négociations entre les clubs de tennis de Confignon et de Bernex sont en cours pour la couverture des terrains existants de Bernex.

- **Terrain de pétanque** à côté de l'ancienne école : le terrain est essentiellement utilisé par l'association de pétanque de la commune.
- **Salle de gymnastique de l'école Jollien** : en dehors des créneaux scolaires la salle est occupée par l'association "Une fois un cirque".
- **Salle de gymnastique du CO Vuillonex** : en dehors des créneaux scolaires, le club de badminton de Confignon utilise la salle.

Différentes variantes pour un **projet de centre sportif communal à la Croisée de Confignon** ont été étudiées dans le cadre d'une étude de faisabilité. Les principaux objectifs de l'étude demandée par la commune étaient :

- de remplacer le stade actuel, en tenant compte des nouvelles normes et de prévoir des vestiaires et douches (notamment pour le Club de football Bernex-Confignon),
- de créer un court de tennis couvert dont la gestion pourrait être confiée au Tennis-Club,
- de résoudre les problèmes de stationnement en misant sur les synergies entre l'école et le centre sportif,
- de préserver le caractère vert de la pénétrante de verdure entre le village et les quartiers pavillonnaires à l'Est.

Le projet est actuellement mis en suspens, en particulier pour évaluer sa pertinence dans le cadre d'une **vision d'ensemble pour le développement de la Croi-**

sée de Confignon et par rapport à d'éventuelles autres possibilités à **l'échelle intercommunale**. En effet, compte tenu de l'usage restrictif et de la "privatisation" de l'espace que représente un centre sportif, un tel projet ne paraît pas compatible avec l'idée d'une valorisation paysagère de la Croisée de Confignon comme "tête de pont" entre les différents quartiers de Confignon et de Bernex.

OBJECTIFS

Offrir des espaces polyvalents pour des activités sportives dans le cadre du projet de la zone de loisirs à la Croisée de Confignon (cf. chap. 7.1.2).

Exploiter le potentiel d'extension de l'offre dans les centres sportifs intercommunaux pour répondre à la demande des clubs locaux (cf. chap. 4.3.2).

4.3.2 Equipements intercommunaux

Deux centres sportifs intercommunaux se situent à proximité immédiate de la commune : le parc des Evaux et le centre sportif des Cherpines. Le renforcement de la **collaboration intercommunale** en termes d'équipements sportifs est également préconisé par le plan directeur cantonal 2015 (fiche 3.06).

PARC DES EVAUX

Sur un total de 155 ha, 7 ha dans la partie centrale du parc sont affectées aux équipements sportifs. Les parties Est et Ouest sont protégées par une convention avec le WWF de 1997 sur 20 ans (cf. chapitre 8.3.4). La commune détient 5 % de la Fondation intercom-

munale du parc de Evaux.¹ Le centre sportif offre notamment des terrains de football (prioritairement pour des matches officiels) et des courts de tennis.

Selon le **Plan directeur du parc des Evaux** de 1988, un nouveau terrain pourrait encore être aménagé et deux petits terrains réaménagés. La réalisation de ces projets dépend en premier lieu d'un accord politique intercommunal sur le financement.

CENTRE SPORTIF DES CHERPINES

L'extension du centre sportif intercommunal (Plan-les-Ouates et Lancy, terrains de football notamment) est prévue dans le plan directeur cantonal 2015. Cette extension devrait être envisagée pour répondre aux besoins intercommunaux.

OBJECTIF

Répondre aux besoins de nouveaux équipements sportifs par une collaboration intercommunale étendue.

Principes de mise en œuvre (fiche de mesure 10) :

- > **Exploiter le potentiel de développement du parc des Evaux.**
- > **Collaborer avec Plan-les-Ouates et Lancy pour l'extension des équipements du centre sportif des Cherpines.**
- > **Evaluer les possibilités de nouveaux courts de tennis couverts en collaboration avec Bernex.**

¹ La Fondation est composée de la Ville de Genève (34,5 %) et des communes d'Onex (28,5 %), de Lancy (22 %), de Bernex (10 %) et de Confignon (5 %).

4.4 Equipements culturels et de loisirs

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Les activités associatives et culturelles de la commune sont actuellement concentrées au centre du village, dans la **salle communale** (sociétés communales, restaurant scolaire, etc.). Ces locaux atteignent leurs limites de capacité en raison de l'augmentation de la population communale en général et de l'attractivité intercommunale du Conservatoire populaire de musique (CPM) en particulier.

Le projet pour une **Maison des associations** dans la maison Briefer (place de l'Eglise) devrait permettre de satisfaire la demande des différentes sociétés actives dans la commune et de créer un lieu fédérateur pour la vie culturelle communale. Il pourrait également comprendre une zone en plein air et les locaux du CPM².

Dans le **groupe scolaire de Cressy**, des locaux pour associations ou groupements de quartier sont prévus.

LOCAL POUR JEUNES

Un nouveau local (accueil libre) a dernièrement été inauguré dans **l'ancien bâtiment des pompiers** qui ont déménagé dans le centre intercommunal de Bernex-Onex-Confignon à Saint-Mathieu. A Cressy, un local pour jeunes est prévu dans le projet de la nouvelle école (accueil en gestion accompagnée). Entre-temps, des pavillons ont été mis à disposition dans le quartier.

OBJECTIF

Répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'équipements culturels et de loisirs.

Principes de mise en œuvre (fiches de mesure 3 et 5) :

- > Développer le projet de la Maison des associations.***
- > Etablir un concept d'utilisation pour l'ensemble des locaux existants et futurs, de concert avec les utilisateurs.***

² Le CPM et le chœur de Pontverre étaient logés dans l'ancienne école jusqu'à ce que cette dernière ait été réaffectée pour l'extension de la crèche. En attendant la construction de la Maison des associations, des solutions provisoires ont été trouvées.

4.5 Etablissements socio-médicaux

La commune est rattachée au Centre d'action sociale et de santé situé à la Mairie de Bernex (CASS, secteur 6) et fait partie du secteur socio-sanitaire de la Champagne. Selon le **plan directeur EMS 2010**, ce dernier affiche un excédent de plus de 100 lits. Cependant, les secteurs socio-sanitaires d'Onex et de Lancy présentent un déficit de 26 resp. 144 lits.

L'**EMS Résidence Beauregard** est situé dans la commune de Confignon (route de Chancy). Il devra être mis aux normes. Avec une extension, il pourrait accueillir 40 lits supplémentaires. Le projet nécessite de trouver des solutions aux problèmes liés à la maîtrise foncière (zone 5).

L'**EMS Les Charmettes**, situé à l'Ouest du PLQ de Cressy sur la commune de Bernex doit également être restructuré pour parvenir aux standards cantonaux. Il sera en même temps agrandi pour améliorer la fonctionnalité du bâtiment et augmenter sa capacité (88 lits au total).

Ainsi, malgré une demande croissante dans la commune, les capacités sont suffisantes.

La proximité du **HUG Cressy-Santé** constitue un atout supplémentaire pour la commune.

OBJECTIF

Maintenir l'offre existante en places EMS, y compris les projets d'extension prévus.

